

SURPOPULATION DES CHATS



EN SEULEMENT CINQ ANS, UN COUPLE DE CHATS NON-STÉRILISÉS
PEUT ENTRAÎNER LA NAISSANCE DE 6.000 CHATS.

FAITES STÉRILISER VOTRE CHAT. POUR UNE VIE
MEILLEURE POUR TOUTES ET TOUS !

POURQUOI FAIRE STÉRILISER SON CHAT ?



La stérilisation a de multiples avantages pour l'animal et la société tels que :

- Espérance de vie allongée, moins de risque de maladie
- Moins de bagarre et moins de fugue
- N'urine plus partout pour délimiter son territoire
- Plus grande sociabilité
- Moins de chats errants, moins de chats dans les refuges

C'est un nouveau départ pour une vie meilleure pour toutes et tous !



RAPPELS UTILES :



- La stérilisation des chats est obligatoire depuis 2017.
- Elle coûte environ 75€ pour un mâle et 150€ pour une femelle. Des aides de la Région wallonne existent pour subventionner la stérilisation des chats. Renseignez-vous auprès de votre commune.
- L'identification et l'enregistrement des chats sont également obligatoires depuis 2017. Cela permet de retrouver votre animal en cas de perte. N'oubliez pas de donner votre accord sur la plateforme CatID pour rendre vos données de contact consultables.

MYTHE OU RÉALITÉ ?

« Une femelle doit avoir une portée avant d'être stérilisée »
MYTHE ! Avoir une portée n'est pas indispensable au bien-être de l'animal.



Questions à se poser avant d'accueillir un animal :

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Portail du Bien-être animal.
Rubrique « animaux de compagnie »

